

HOMBLIERES

Homblières se trouve sur la route de Saint-Quentin à Guise, dans une petite vallée qui prend naissance au nord-ouest de Marcy et se dirige vers Saint-Quentin par Harly et les marais de la Somme.

Ce que l'on remarque en allant de Saint-Quentin à Homblières, lorsqu'on arrive près de ce village, c'est une petite propriété dite de plaisance, située à droite sur le bord de la route, et dans laquelle s'élève une tour imitée de celles de Coucy le château.

Plus loin, à gauche, on prend un chemin actuellement en voie d'élargissement et l'on arrive dans le village, tout près de l'entrée de la belle et vaste propriété de Mme Arpin, et dans laquelle on voyait autrefois une abbaye de moines bénédictins.

Des chemins permettent de circuler librement autour de cette propriété close de haies et dans laquelle se trouvent de beaux et spacieux gazons de verdure, des arbres, des fleurs et des bosquets.

C'est là que se trouve la fontaine Sainte Hunégonde, l'abbesse qui enrichit l'abbaye d'Homblières, fondée au VIIe siècle par Saint Eloi.

« Sainte Hunégonde, dit l'abbé Peitavy, étoit une demoiselle noble du pays, native et habitante d'un hameau qu'on nomme Lambais, à une lieue et demie au midi de Saint-Quentin. Il est dit, dans la légende, qu'encore jeune et enfant elle alloit toutes les nuits assister aux prières que faisoient de saintes religieuses établies à Homblières. On appelle encore Chemin de sainte Hunégonde, un chemin vert conduisant des Lambais à Homblières. Sainte Hunégonde fut mariée à Eudalde, à qui elle persuada qu'avant toutes choses, il falloit aller à Rome. A leur arrivée dans cette ville, elle s'échappa de son mari et à son insçu, aux pieds du pape Martin V elle fit vœu de virginité. Son mari apprit cette nouvelle avec douleur. IL abandonna sainte Hunégonde qui revint toute seule à pied, et cependant arriva avant son mari. De retour dans son pays, elle se retira au couvent d'Homblières, et en devint abbesse. Son corps fut retrouvé en 946, par Berthe, abbesse de ce monastère. »

Voici ce qu'on lit, d'un autre côté, dans les mémoires de Colliette, au sujet de cette découverte :

« Le corps de sainte Hunégonde avoit été confié à la terre après sa mort arrivée dans le septième siècle, mais on ignoroit l'endroit où il reposait. Enfin, il fut trouvé le sixième jour d'octobre de l'an 946 (deux cent quarante quatre ans après sa mort !) par la vénérable Berthe à qui le seigneur avoit révélé le lieu de la sépulture. Un mois et deux jours après qu'il fut découvert, Transmarus, évêque de Noyon, accompagné de Raoul, son archidiacre, qui lui succéda en 950 dans son siège épiscopal ; du prêtre Gison, coître de l'église de Saint-Quentin ; de Robert, doyen de la même basilique, et d'un nombre considérable d'autres personnes illustres, vint lui-même exhumer le corps d'Hunégonde. Ce riche dépôt, pendant l'intervalle des trente-deux jours, dont on vient de parler, n'avoit cessé de jeter un éclat des plus radieux, de répandre une odeur des plus suaves et d'opérer d'insignes miracles.

La cérémonie s'en fit le septième jour de novembre avec une pompe magnifique. Le même prélat, à l'instance de la même abbesse, accorda et annexa presque aussitôt à sa communauté l'autel de Saint-Quentin, c'est-à-dire l'église paroissiale du village même d'Homblières.»

Paul Coliette a reproduit dans le premier volume de ses Mémoires pour servir à l'Histoire du Vermandois, l'acte de donation et d'annexion de la paroisse d'Homblières à l'abbaye, ainsi que treize autres chartes qu'il a extrait du cartulaire de cette abbaye.

L'éclat radieux, l'odeur suave et les miracles, dont parle Colliette, font certainement sourire ; mais il faut songer que la chose s'est passée il y a bientôt mille ans, et que, malgré l'instruction répandue partout, la civilisation, la diffusion des lumières, et les progrès considérables de la science, nous avons encore aujourd'hui Notre-Dame de Lourdes avec ses fidèles croyants.

*

Il paraît qu'Eudalde ne pût jamais se consoler de ne pouvoir vivre maritalement avec la jeune femme qu'il avait épousée, et qu'il s'installa à Homblières et dota le couvent de grands biens afin de pouvoir mourir sous les yeux de celle qu'il aimait.

Sainte Hunégonde termina sa carrière le 25 août de l'année 690 dans l'abbaye d'Homblières où elle fut enterrée. On ne connaît pas les abbesses qui dirigèrent l'abbaye avant elle, ni celles qui la remplacèrent après sa mort jusqu'à l'année 946 où il est fait mention de l'abbesse, décédée un an plus tard.

*

Les nonnes d'Homblières n'ont pas laissé une grande réputation de vertu. Après la mort de l'abbesse Berthe, elles se livrèrent à de scandaleux écarts, et furent remplacés, en 948, par de Bénédictins.

Un historien du nom de Surius s'exprime ainsi sur ce changement.

« La cause de l'expulsion des religieuses d'Homblières fut leur libertinage, qui s'étant introduit dans le secret des cellules, y avait causé d'horribles ravages dans ce sexe faible, au mépris de la virginité. Le scandale et la licence y avaient été introduits par un nommé Magnère, homme distingué par sa naissance dans le Vermandois, qui, ayant conçu un mauvais dessein sur une religieuse de cette maison, laquelle elle-même n'était pas sage, qui au contraire était d'une humeur pétulante et d'une mauvaise conduite, ressentit sur son corps la vengeance divine, par une pourriture qui s'y fit insensiblement connaître, et remplit tout le pays de la mauvaise odeur de son incontinence. »

D'autres historiens racontent que les débauches de Magnère ou Magnier et des religieuses attirèrent sur les coupables et sur le couvent *« l'indignation des hommes et la vengeance du ciel. »* Il paraît, du reste, qu'à cette époque de croyance et de foi, les communautés de filles dans les campagnes étaient exposées à toutes sortes de dangers.

*

En 949, Raoul de Gouy ayant appris la mort d'Herbert II, comte de Vermandois, se porta avec ses troupes dans les environs de Saint-Quentin et incendia le monastère d'Homblières. Mais il reçut bientôt le châtement de ses crimes. Les enfants d'Herbert marchèrent contre lui, l'atteignirent et le tuèrent.

*

Les Bénédictins qui remplacèrent dans l'abbaye les nonnes pécheresses y demeurèrent jusqu'à la Révolution. En 1793, ils furent dispersés comme tous les autres religieux, et leurs biens vendus ou confisqués au profit de la nation. Dès l'année 948, époque de leur entrée dans l'abbaye, les religieux eurent quarante-deux abbés, dont le dernier fut Louis-Hercule-Camille de Rohan-Guiméné. Il prit possession de son siège le 1^{er} avril 1757.

Le premier abbé fut un abbé nommé Bernier. Il prit possession de l'abbaye en 948. Il était fils illégitime d'une dame qui entretenait des relations adultérines avec un seigneur du nom d'Eilbert, et qui possédait le monastère d'Homblières à titre de bénéfice. La mère de Bernier se réfugia dans l'abbaye pour faire pénitence et rester avec son fils. Le comte Eilbert abandonna ses droits à l'abbaye, et lui fit don de la terre d'Homblières. Il se convertit ensuite et fit aussi pénitence.

Bernier paraît avoir été un homme de valeur. On croit qu'avant de se faire moine, il avait eu une vie un peu agitée. On pense qu'il avait porté les armes, et qu'il s'était conduit souvent en courageux guerrier. Un seigneur de Gouy, nommé Raoul, ayant insulté sa mère, Bernier la vengea, en tuant l'insulteur, et s'en prit ensuite au neveu de Raoul. Il fallut l'intervention de sa mère, de son père, de ses amis et du roi pour le désarmer. C'est alors qu'il entra dans l'abbaye d'Homblières et qu'il appela des Bénédictins.

*

Il ne peut pas être question de faire, au cours de mes promenades, l'histoire de l'abbaye, ni celle de la commune d'Homblières, mais il me paraît utile cependant de reproduire certains détails qui ont leur intérêt.

IL faut donc constater que d'après les récits des historiens, le monastère de sainte Hunégonde, dès qu'il fut placé sous la direction de Bernier, fit oublier les désordres qui s'y étaient produits après la mort de l'abbesse Berthe.

« Une exacte clôture, une abstinence surprenante, une pauvreté parfaite ; un assidu travail des mains, un recueillement qui n'étoit jamais distrait, une prière continuelle, tout, dit Colliette, respiroit la piété dans ce monastère réformé ; tout y édifioit ceux qui le visitaient... Les personnes distinguées de la province y accouroient pour y passer les fêtes solennelles de l'année, et s'y édifier dans la conversation angélique des moines. – Un Robert d'Etaves, un Eudes le gros, ou Crassus, crurent en 1150, ne pas reconnaître trop chèrement la grâce qu'on leur fit de les admettre au nombre des religieux, en y attachant à perpétuité une partie des dixmes de Landricourt, ou le leur et les rentes pécuniaires d'Attilly qu'ils possédoient. Dans ce même temps, la dame Oda, épouse d'un Robert de Roupy, fit revêtir, dans Homblières encore, de l'habit religieux ses deux fils, Gérard et Jean, fort jeunes, et lui donna par reconnaissance les dixmes d'Ablaincourt. Pierre, dit la Vieille, en portant dans le même monastère un corps exténué par la maladie, y fit présent de toute la terre qu'il possédoit depuis le bois de cette abbaye jusqu'au terroir de Rouvroy dont il étoit seigneur en partie : c'étoit en l'an 1165... Rainier de Guise, en recevant la tonsure monacale dans le même monastère, lui attacha aussi les biens qu'il possédait à Courcelles. D'autres seigneurs apportèrent dans les siècles suivants, dans l'abbaye d'Homblières, leurs personnes et leurs terres... Frédinge, l'épouse d'un seigneur du nom de Walon, meurt en 957.

Ce fidèle mari lui procure dans la terre des moines d'Homblières la sépulture qu'il paye d'une aumône de quatre manses de terre situées au village de Remigny...

Pierre, neveu du comte Hébert IV et son épouse voulurent jouir, après leur mort du même privilège. Les biens qu'ils possèdent à Sissy, qu'ils lèguent à cette intention, le leur obtiennent en 1060. C'est par la concession d'un fief à Harly, d'in fonds à Croix, d'un alleu, et d'autres biens considérables, qu'Olivier de Rouvroy, Evrard et son fils Etienne, un Mathieu de Fontaine et plusieurs autres crurent pouvoir mériter la sépulture dans le monastère d'Homblières. »

Voilà, d'après Paul Colliette, une partie de l'origine des richesses que cette abbaye possédait encore au moment de la Révolution de 1789, et qui portaient ses revenus annuels à près de 30.000 francs.

En 1223, Baudoin, abbé d'Homblières, obtint du roi, en faveur de ce village, une exemption d'hommes et de chevaux.

*

Dès les premières années du XVII^e siècle les abbés d'Homblières ne sont plus des réguliers, mais simplement des commendataires. Le premier fut installé en 1602. Il faut citer parmi ceux-là le 38^e abbé, Jean de Carbon de Montpézat, archevêque de Bourges, qui fut pourvu de la couronne d'Homblières en 1663.

A cette époque, l'abbaye était déserte. Les partis français et ennemis l'avaient dévastée, et les bâtiments étaient dans le plus piteux état. Un seul religieux y résidait. Les autres ne revinrent que longtemps après.

*

Au XII^e siècle le cuisinier de l'abbaye était un personnage important. On l'appelait le *queux*, et il jouissait de certaines prérogatives exceptionnelles. Il avait droit de prendre de chaque porc qu'il tuait ou faisait tuer un morceau qu'on appelait *cacutium*. La moitié de toutes les croûtes de pain servant au potage des moines lui appartenait. Neuf deniers lui étaient alloués pour ses chaussures, et on lui fournissait un muid de vin par semaine. Les plumes des oies et des autres oiseaux qu'il plumait lui appartenaient, ainsi que la tête des anguilles, des *patulorum* et des *partinum*. On lui donnait tous les jours la moitié d'un pain, et les jours de fête on doublait la pitance en pain et en vin. IL avait chaque mois deux setiers de blé, en août deux setiers et demi. Le jour de la Toussaint il recevait deux muids de froment.

Au XIV^e siècle le monastère d'Homblières faisait annuellement au roi un *verrat*, une *couronne* de racines, et un *soumarium* quand il allait à la guerre. Cette redevance ne fut supprimée qu'en 1316, par Philippe V, qui exempta les habitants et les hôtes du tiers du service qu'ils lui devaient. En échange les moines d'Homblières lui donnèrent une partie des bois situés sur le territoire du village.

Au XVII^e siècle le curé d'Homblières fut nommé par le prieur de l'abbaye. Celui-ci recevait 10 sous 6 deniers pour la nomination, et partageait avec le curé la moitié des produits de l'autel. Il recevait, en outre, 2 sous et 6 deniers à chaque enterrement. Le curé devait assister à l'abbaye avec croix et bannière aux fêtes de la Vierge et aux processions. Les droits sur les habitants étaient : la dîme sur les bestiaux, pourceaux, agneaux, etc., et la bénédiction du buis, le jour des Rameaux. Le prieur avait seul le droit d'administrer les sacrements.

*

Homblières eut aussi ses seigneurs. Mais on en connaît que sept. Ce sont les suivants :

En 1090, Helmond d'Homblières ; en 1146 Aubert d'Homblières ; en 1156, Simon d'Homblières, chevalier ; en 1210, Godefroy d'Homblières ; en 1335, Jean d'Homblières ; en 1360, Eustache d'Homblières, et en 1691, Philippe d'Homblières, écuyer.

Le nom du village s'est orthographié successivement comme suit : Humolarias, en 947 ; Humalriae, en 948 ; Humolariensis, en 959 ; Humolaris au XI^e siècle ; Humblerie, en 1135 ; Umbleres, en 1169 ; Homblarien en 1188 ; Hombelieres, en 1233, dans le cartulaire de

la seigneurie de Guise ; Homblières, en 1234 ; Humblires, en 1257 ; Humbleris, au XIIIe siècle, et Homblires en 1339.

La seigneurie relevait de la châtellenie de Saint-Quentin. Le village faisait partie autrefois de l'intendance d'Amiens, du bailliage de Saint-Quentin, de l'élection de Guise, et du diocèse de Noyon. IL fait partie aujourd'hui des arrondissement et canton de Saint-Quentin. Une partie du territoire comprenant l'abbaye et quatre maisons qui l'avoisinaient, étaient de l'élection et de la subdélégation de Saint-Quentin.

En l'année 1760, on trouvait 140 feux à Homblières ; 815 habitants, en l'année 1800 : 1006, en 1830 ; 1276 en 1856 ; 1308 en 1861 ; 1260 en 1881, et 1217 en 1891. Son territoire comprend 1430 hectares.

*

Un document du 5 avril 1300, reproduit dans le tome 1^{er} des *Archives anciennes de la ville de Saint-Quentin*, nous fait connaître le testament d'une demoiselle Péronne, jadis femme de Me Etienne Ricaut, le physicien, c'est-à-dire le médecin d'Homblières, où figurent le nom de trois moines de l'abbaye de sainte Hunégonde : Gérars de Brenot, Jakes de Camac et Jehan de la Croix. On y trouve, en outre, le nom de Mathius Roussiaus, maire, et de Reniers Testars, Gérars et Jake, eschevins.

Le même volume nous donne le texte suivant de deux actes de vente à Homblières, l'un d'une maison vendue au mois de mars 1261, et l'autre d'une mesure vendue au mois de février 1263. En voici la teneur :

Vente d'une Maison à Homblières.

« Chou sachant tout chil qui sont et qui à venir sont ke Andrieu de Nouville a acaté un mas à Robert Raier et sa feme, que chil Robers et sa feme avaoient acaté à la feme et as enfans seigneur Foucart de Marchi. Et chius Robers et sa feme l'ont guerpie devant le maïeur et les eskevins le abé de Homblières et de Marchi : et ont li devant dit Robers et sa feme créanté par leur foi fianchie que il ne desorenavant ne querront jamais ne art ni engien par quoi li devant dis Andrius soit travaillés, ne en court de Crestienté, ne devant laie justice la devant dite maison la devant dite maison, et Andrius en est revestu par la justice et en a païé ses droits. Et n'estoit maires à cel jour Gobers Martins, et eskevins Pierre Aulet et Gérars Cul-de-Boef et Richiers d'Orenni (Origny). Et choufa fait en l'an del INvcarnation mil et ccet LXI, en mois de march. »

Vente d'une mesure à Homblières.

« Sacent tout eil ki sunt et ki cest escrit liront et oront ke Jefrois et Marois et Aelis ont vendu à Bernier le Sec de Velli (Verly) une mazure dales Saint-Pierre de Corbie et atenant de Johan le Maïeur, et le canc de vigne et de mazure ki aiet devant le fontaigne sainte Purcoige, par leurs fois flanchies de l'évacuer ; et s'aucuns estoit ki en demandait sien à celui de Bernier ni à ses oirs, cius Jefrois et Maroi et Aelis le warandiroient envers tous homes, et messire Wistaces aussi selon l'usage dou pais ; et cius Jefrois et Maroie et Aelis ont mis en plagerie Jehan d'Abeville (dépendance d'Homblières, et appartenant à l'abbaye). Jakemon le Prouvost, Perron Gladouain, Mathiu Loudrin, Mahin le Parmentier kile warandiroeint oum boin plage. E à ceste cumvenanche fu Jehans Faveriaus cullaires, et Robert d'Urcel, et

Gobers Faveriaus cum eskevin. Et ce futait en l'an de l'Incarnation nostre seigneur mill et cc et LXIII ans, el mois de fevrier. »

*

Un autre acte de vente d'une pièce de terre à Homblières est encore inséré dans le même volume des Archives, à la page 406. Il résulte de cet acte que la pièce de terre était située « entre le manoir de l'abbé d'Isle » à Cameri et le Montjoie deu Maisnil.» Figurent dans ce document « monseigneur Gobert de Homblières, chevalier qui i fut comme sartiers, et l'abbé de Homblières mesmes qui i fu comme sartiers et comme sires, etc.»

*

Le 10 février 1280, Jean d'Abbeville (Homblières), écuyer, fils de feu Herbert d'Abbeville, vend à Mahiu de Tremont, moyennant 618 lib. Parisis, son manoir d'Homblières et toutes ses rentes en deniers ou en capons assises sur des maisons de cette localité, plus ses terres. Il résulte de l'acte de vente que l'on trouvait alors sur le territoire d'Homblières et dans les environs les lieux suivants :

A la Croix ; le pré vers Abbeville ; le Vaulceviet ; au Fourchon de la voie d'Abbeville ; l'Aubevoie ; le Yeuliehem ; la Conturele ; le Govrel ; le Buach, le lieu Raimbert ; l'Ysaupré ; le Pouhaing ; le Fourchon de la voie de Courcelles ; le Sart Rogier ; le Bos (bois) ; la Chaussée de Bliscaus ; le tenant du Pierge du Bliscaus ; le Fourchon de la Marnière ; le Biauvois ; le Moulin ; le camp Oursaire ; le Marais ; le Val de Roinssoi ; le lieu Robaut ; le lieu du grand Robaut ; à côté du champ du prêtre ; le Val de Capouna ; le Montjoie ; le buisson de Biaucomp ; le Vauchal de Capoune ; Ol'Avesne de Biauvois ; le Sars ; le Flekières ; la blanke (blanche) terre ; la voie de Regny ; Dessous la Croix, et l'Amer camp (champ amer.)

D'autres documents concernant également Homblières se trouvent encore dans le tome 1^{er} des Anciennes Archives de la Ville de Saint-Quentin. Il faut citer notamment une vente faite le 29 mars 1302, devant l'abbé, le maire et les échevins du village, par une mère de famille des biens de ses enfants issus de son premier mariage ; puis un bail à ferme, et une constitution de dot d'un père à sa fille, etc.

*

En 981, un hameau du nom de Cauvigny, situé tout près de Lesdins, fut donné à l'abbaye d'Homblières par le propriétaire un nommé Yves et sa femme nommé Gila moyennant un cens de 12 sous, et avec permission de défricher l'inutile forêt désignée sous le nom de Miricis qui recouvrait une grande partie du territoire de Lesdins.

Melleville a reproduit dans son dictionnaire historique et géographique de l'Aisne, le texte de cette donation.

On écrivait alors Cauviniacus, et en 1158, comme il y avait un moulin en cet endroit, on écrivait Molendinum de Calveniaco ; en 1222, Molendinum de Cauveigni.

*

En l'année 1051, un bourgeois de Saint-Quentin, nommé Baudoin, qui fut moine à Homblières, dota cette abbaye d'une châsse en or et argent ciselé pour y placer les reliques de

sainte Hunégonde. En 1578, un abbé du nom de Pierre remplaça cette chasse par une plus belle encore.

*

Les moines d'Homblières quittèrent leur abbaye le 17 avril 1791

« Tout ce que l'on sauva de ses ruines, dit l'abbé Pêcheur dans ses annales du diocèse de Soissons, fut la châsse de sainte Hunégonde.... Les habitants d'Homblières, qui avaient une grande dévotion à la sainte patronne, obtinrent du district de Saint-Quentin le transfert de la châsse dans l'église de la paroisse, où elle demeura jusqu'au 25 novembre 1793, jour de la dévastation. Lorsqu'on dut la porter au district pour en tirer l'or et l'argent, l'agent municipal, Thomas Lenglet, et ses collègues, envoyèrent une députation à Saint-Quentin pour demander l'autorisation d'en retirer les reliques. On la leur accorda sous leur responsabilité personnelle et à condition qu'ils n'en abuseraient pas. L'ouverture de la châsse se fit le 25 novembre 1793, en présence de Lenglet et de plusieurs témoins. Les reliques étaient contenues dans un morceau de toile grise, enveloppé lui-même dans un linge blanc damassé. On y trouva aussi un vase de cristal, couvert d'un morceau de taffetas vert, qui paraissait empli d'ossements et de cendres de la sainte. Les authentiques consistaient en un procès verbal en latin signé de François de Clermont, évêque de Noyon, et en une lettre de Louis XIV ordonnant le transport en l'abbaye de la châsse de la maison de refuge que celle-ci avait à Saint-Quentin. Cette particularité indique, dans les guerres, on avait dû les y mettre en sûreté. Le 29 novembre suivant, Lenglet et l'officier municipal Dubois enterrèrent les ossements et le vase de cristal dans l'église, près du mur du bas-côté gauche et de sa sacristie. Ils y restèrent jusqu'au 6 mai 1802, où Lenglet et l'instituteur Bruneaux les déterrèrent et les trouvèrent dans le même état, sauf que le linge qui les enveloppait était pourri et gâté. Les ayant emportées à sa maison, Lenglet les entoura d'un linge blanc et les remplaça dans une châsse qu'il avait fait disposer pour les rendre à la commune, après qu'elles eurent été reconnues par ceux-là mêmes qui les avaient sauvées. ON dressa procès-verbal de cette translation, et de nouveau le culte de ces pieux restes fut régularisé par l'autorité diocésaine. »

*

Les bénédictins de l'abbaye d'Homblières étaient aimés dans cette commune. Ils étaient riches et charitables ; ils secouraient les pauvres, faisaient soigner les malades et leur procuraient des médicaments. On assure que quelques uns entretenaient des relations galantes avec de belles jeunes femmes de l'endroit qui mirent au monde des enfants qui ont rappelé longtemps aux habitants du village le souvenir de ces bons religieux.

D'ailleurs, les moines de nos anciennes abbayes étaient à peu près partout les mêmes. Ils se conformaient à la règle de leur ordre, c'est-à-dire qu'ils priaient, qu'ils faisaient pénitence aux heures et aux jours indiqués ; mais ils aimaient aussi à sacrifier, à la dérobée, à ce dieu d'amour qu'on peut anathématiser, mais dont on subit toujours les lois.

*

Il est probable que rentrant dans la vie civile, les bons moines d'Homblières, ceux qui étaient encore dans la force de l'âge, ont imité certains de leurs confrères des autres abbayes, de celle de Vermand notamment ; ils se sont mariés et auront eu des enfants légitimes qui

auront vécu fraternellement avec ceux conçus dans les cellules du couvent, où à l'ombre des grands arbres et dans les bosquets qui se trouvaient généralement tout près des abbayes.

On connaît l'histoire des monastères d'autrefois. On sait ce qui s'y passait et la joyeuse vie qu'on y menait souvent. Les femmes n'y vivaient pas toujours saintement, mais les hommes encore moins. ON connaît la légende qui caractérise assez bien la vie des moines. Sous ce titre : « Le pèlerinage », le spirituel auteur des Contes Rémois l'a rendue populaire. C'était au temps où le peuple de Reims et des environs « obéissaient aux volontés d'un comte ». Un certain Thibaut, prince du pays, avait pris femme, et depuis cinq ans ils vivaient comme vivent des amants. Tout leur souriait. Ils coulaient des jours tout filés d'or, des jours de paix, des nuits d'amour, mais ils n'avaient pas d'enfants.

En vain la reine avait, pour être mère,
Prié le ciel. Aumône, argent, prière
Etaient perdus, point d'enfant ne venait.
Lorsqu'un abbé, l'aumonier de la reine,
Lui dit un soir : « Il est à votre peine
Un sûr remède ; je suis affligé,
Qu'étant si bon vous l'avez négligé.

Surprise du langage de l'abbé, et naturellement curieuse, la reine voulut connaître le remède. L'abbé le lui indiqua, et « le jour suivant, un rosaire à la main », elle partit pour l'ermitage où ses vœux devaient être exaucés.

A moitié du voyage,
Elle s'assied sur le bord d'un fossé.
Vient une fille ayant son bras passé
Dans un panier, fille au riant visage,
Courant à pied comme u curé breton.

La conversation s'engagea, et la reine apprit à la jeune femme, mariée depuis un an, qu'elle allait à l'endroit

Où la vierge Marie
Donne un enfant à qui l'aime et la prie.

- Madame a tort, répondit « la fille au riant visage »
« Le grand abbé qui les faisait est mort. »

*

A près la Révolution, l'abbaye d'Homblières fut convertie en filature et ensuite en maison de campagne. Elle est remplacée depuis longtemps par un château, propriété de Mme Arpin. L'église et le cimetière du village sont tout près. L'église n'a rien de remarquable. C'est un édifice très simple, construit en pierres et briques. Les soubassements sont en grès, principalement celui du portail qui est en plein-cintre et fait face au cimetière. Les deux murs latéraux sont en pierres. L'un, celui qui se trouve dans le cimetière, est percé de six petites fenêtres assez élevées. Dans l'autre mur latéral opposé, il y a une porte récemment restaurée et surmontée des armoiries de l'abbaye. Ce mur est percé de cinq fenêtres dont deux petites et trois grandes à meneaux et d'un bel effet.

L'entrée par le grand portail ressemble beaucoup à celle de l'église de Brissay-Choigny. Le pavé est en contrebas du sol extérieur, et l'on descend deux marches pour entrer dans l'édifice. De gros piliers et des colonnes forment les bas-côtés, et donnent à l'édifice un certain caractère. Seulement, les grands placards de maçonnerie qui s'élèvent au-dessus des arcs jusqu'à la voûte de l'église sont très disgracieux.

Il est très probable que l'église d'Homblières a été ravagée plusieurs fois dans les siècles derniers, lorsque nos contrées furent livrées aux violences des Allemands, des Espagnols, des troupes de d'Erlach et de celles de Turenne.

Dans tous les cas, l'exhaussement du sol extérieur indique l'ancienneté de cette église.

Le clocher n'est pas élégant, mais on a le plaisir, quand on passe à Homblières après la fête nationale du 14 juillet, d'y voir flotter le drapeau tricolore.

*

A propos de l'église d'Homblières ; il faut également signaler l'accident qui attira la population de ce village le 24 juin 1878 (*peu lisible*). On avait refondu les trois cloches, et il fallait les rebaptiser. Ce devait être une grande cérémonie. On y était accouru en grand nombre des villages voisins. Malheureusement, un cheval attelé à une voiture dans laquelle il y avait huit personnes, s'emporta en entrant à Homblières, et la voiture fut renversée avec les personnes qui s'y trouvaient. Elles furent très grièvement blessées, et longtemps à guérir. Cet accident attrista la cérémonie et les habitants du village.

*

La procession annuelle en l'honneur de sainte Hunégonde attirait autrefois une foule considérable. Les musiques de Saint-Quentin et les notabilités des environs y assistaient.

*

Sur la place, tout près de l'église et du château, la Municipalité a fait élever un monument de très bon goût ; et sur lequel sont gravés les noms des jeunes gens morts pendant la guerre franco-allemande de 1870-1871. Il est entouré d'arbres, et le voyageur s'arrête là un instant pour lire les noms des braves enfants d'Homblières et honorer leur mémoire.

*

Les écoles du village ne peuvent être considérées comme des monuments municipaux ; mais elles sont bien tenues, et c'est le principal.

Les rues du village sont en très bon état. La plupart sont larges, droites, et l'on voit d'un côté et d'autres de belles maisons et des fermes importantes.

Il y a, tout près d'Homblières, une dépendance qui porte le nom de Terre Neuve. C'était anciennement une assez vaste étendue de terrain qui fut donné par les moines aux indigents du village qui les cultivaient et récoltaient de quoi les aider à vivre.

De grands bois, où l'on allait se promener quelquefois de Saint-Quentin, couvraient autrefois une bonne partie du territoire d'Homblières. Au XVIIe siècle, on y trouvait des loups et du gibier en quantité.

*

Il y a quelques années, en 1883, M. J. Pilloy, le savant archéologue saint-quentinois, a trouvé sur le territoire d'Homblières, au lieudit Abbeville, dans une sépulture ancienne, une magnifique coupe gravée en verre, dont il a publié le dessin dans la Gazette archéologique de 1884.

Le fond de la coupe est orné du monogramme du Christ entouré d'étoiles. Le pourtour est décoré d'espèces de palmiers formant dix compartiments sous chacun desquels sont figurés des personnages et des animaux, représentant diverses scènes empruntées à l'écriture sainte.

Le sujet principal représente Adam et Ève après le péché. Une autre scène représente Daniel dans la fosse aux lions ; et une troisième, Suzanne complètement nue et placée entre deux vieillards qui la surprisent au moment où elle sortait du bain. Les vieillards sont barbus et ont les cheveux crépus.

La sépulture était celle d'une jeune femme. Elle renfermait un bassin en bronze de 40 centimètres de diamètre, trois urnes en verre, une cuiller, une épingle en argent, et les garnitures en bronze d'un coffret en bois.

M. Pilloy a trouvé au même endroit une quarantaine d'autres tombes, qu'il fait remonter comme celle de la jeune femme, de l'an 300 à l'an 429.

Conformément aux usages païens, des vases ayant contenu des liquides ou des aliments se trouvaient dans les cercueils ainsi que des oboles et des deniers en argent. Ces monnaies étaient destinées à acquitter le tribut que le mort devait payer à Caron, le nocher chargé de conduire les âmes des trépassés sur les fleuves qui conduisaient anciennement aux enfers.

*

Dans son livre intitulé : « Description géologique du département de l'Aisne », publié en 1840, M. le vicomte d'Archiac dit ceci à propos d'une partie du sol du territoire d'Homblières :

« Au nord d'Homblières, sur le bord du bois, on voit à la partie supérieure d'une grande excavation un sable rubané, gris et jaune, plus ou moins mélangé de points verts et de fer hydraté ; au-dessous, un sable gris verdâtre reposant sur une glaise d'un gris noir, en contact elle-même avec la craie. Le sable tertiaire se prolonge sur le petit plateau au sud du bois, et paraît s'étendre, sous celui du nord-est au sud-ouest. Sous l'arbre de la Motte-Marcy, un lambeau de sable se rattache encore à celui de Marcy. »

L'arbre de la Motte-Marcy se trouvait sur la route de Fontaine Notre Dame à Homblières, à 130 m d'altitude, c'est-à-dire à 50 mètres de plus qu'à Homblières.

*

Un titre conservé dans le cartulaire de l'abbaye d'Homblières nous apprend qu'il y avait anciennement sur le territoire de Morcourt, un lieu dit le *Mont-joie*, et que ce titre porte que *l'Église fut ressaisie d'un homme qui fust mourdrit à la Montjoie dessus Morcourt, le vendredi après Hunégonde.*

Un autre lieu dit le *Mont-Joie* existait également, d'après un acte de vente signalé précédemment, à *Camery*, aujourd'hui *Cambry*, sur le territoire du Mesnil.

Dom Grenier dit que « quelques-uns ont cru que les Mont-Joies n'étaient que des monceaux de pierre consacrés en l'honneur de Mercure. Nous pensons, au contraire, ajoute-t-il, que le mot *Joie* est une corruption de celui de *Jove*, en latin *Jovis*. En effet, nous avons lu dans un ancien obituaire de l'abbaye de Saint-Martin-aux-bois, du diocèse de Beauvais, que Jean de Tricot, dit Montière, dont l'obit y est marqué au 16 de mai, donna à cette église, pour

le repos de son âme, une terre située : *juxta Mutem-Jove*, près le Mont-Joie ou *Mont-Jou*. Or, *Jou*, suivant l'auteur de la Religion des Gaulois, était le nom véritable et légitime que Jupiter avait dans les Gaules, et qui s'est conservé dans toute la France.» On sait, d'ailleurs, que dans les temps du paganisme, les hommes ont consacré à Jupiter les lieux élevés, et que les poètes attribuaient à ce dieu « la puissance de getter fouldres et tempestes » et que dans l'espoir de vaincre leurs ennemis, quand ils se disposaient à livrer bataille, les païens « mettroient à des plus hautes montagnes, l'idolle de Jupiter. »

*

Notre concitoyen, M. Eck, nous a adressé la note suivante sur Homblières :

« Entre ce village et le Mesnil Saint Laurent, mais plus près d'Homblières cependant, on rencontre un vaste atelier de plein air de l'époque néolithique (nouvelle pierre), avec nombreux silex taillés. C'est autour de cette commune que furent récemment trouvées plusieurs belles haches e pierre polie que possède actuellement M. Bachy, avocat, ancien adjoint au maire de Saint-Quentin. Je dois signaler également une charmante pointe de flèche à ailerons et de nombreux instruments d'assez petite taille, mais d'un travail soigné.

Dans le parc du château d'Homblières existent toujours, quoique obstruée en plus d'un endroit par les décombres, les galeries souterraines ayant jadis formé le sous-sol de l'abbaye d'Homblières ou de ses annexes.

Il y a trente-cinq ans environ, à une époque où curieux du passé de notre province, il me fut donné de visiter ces vestiges du vieux monastère, les souterrains étaient encore accessibles pour qui n'aurait pas craint d'y pénétrer. Il fallait pour cela descendre dans une excavation en entonnoir, chercher une ouverture que cachaient les ronces, ramper avec quelque peine, et, à l'aide d'une ou plusieurs lumières, s'orienter en s'assurant de la solidité des marches de deux larges escaliers, usés par plusieurs générations de moines. Je dois ajouter qu'une fois le seuil franchi on se relevait avide d'imprévu, et, très à l'aise malgré les éboulis, on descendait et on arrivait à une longue galerie transversale, qui elle-même s'enfonçait sous terre e pente assez douce. Un éboulement total vous empêchait bientôt d'aller plus loin.

Dans le village, on nomme ces galeries ornées de niche, taillées avec art dans la craie, et nous laissant lire encore les noms qu'écrivaient distraitement les moines des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, à l'aide de la pointe sur la pierre tendre, *Cave de Sainte-Hunégonde*.

Il paraîtrait qu'aujourd'hui leur accès n'est plus praticable ; cela n'est pas à regretter, attendu qu'à la longue il eut pu y avoir quelque danger à tenter semblable excursion.»

*

Abbeville, ancienne dépendance d'Homblières, n'existe plus depuis longtemps. C'était anciennement une petite localité composée de quelques maisons habitées par les hôtes et les serfs qui étaient attachés à une exploitation agricole assez importante qui se trouvait en cet endroit. Elle était située près de la vallée des bois et vers la ferme de l'Espérance, à 101 mètres d'altitude, dans un de ces petits vallons qui prennent naissance du côté de Fonsomme et de Fontaine Notre Dame, et à la convergence de deux chemins, dont l'un va à Morcourt, et l'autre d'Homblières à Fonsomme.

Au XIIe siècle, les environs d'Abbeville et d'Homblières étaient cultivés, à l'exception toutefois d'une certaine partie, notamment du côté de Rouvroy, de Morcourt, de Tilloy et d'Essigny-le-petit, qui était encore couverte de bois. La petite vallée qui se trouve sur le terroir d'Essigny-le-petit, en face de la ferme du Buisson, sur le chemin d'Homblières, et celles que l'on voit à gauche et à droite de ce chemin, après les bois que l'on rencontre encore aujourd'hui aux environs de cette ferme, étaient également boisés, ainsi que leurs

collines qui couronnent cette vallée. De sorte qu'Homblières et son abbaye, situés dans le vallon où coulait jadis le ruisseau auquel le village a donné son nom, étaient en quelque sorte couverts et protégés de ce côté par les bois.

Aujourd'hui, le sol est dénudé tout autour du village et l'on voit les maisons d'assez loin, notamment du côté de Neuville-Saint-Amand, du Mesnil et de Marcy. En descendant des hauteurs du chemin d'Essigny, près des bois, là où la cote d'altitudes est de 135 mètres, et d'où l'on voit la basilique de Saint-Quentin et le beffroi, Homblières apparaît tout-à-coup comme encaissé dans le vallon et sous un riant aspect. Les maisons et les autres bâtiments, presque tous construits en briques et couverts d'ardoise et de tuiles, forment une masse compacte qui fait ressembler le village à une de ces petites villes bâties dans les vallées et près desquelles on arrive au moment où l'on ne s'y attend pas.

Du côté de Terre-Neuve, le sol est très accidenté. On distingue d'abord tout près du village, vers le sud-est, les anciennes prairies de l'abbaye, et du côté opposé, en entrant sur le chemin d'Essigny, un vallon assez profond, surmonté du côté de Rouvroy et de Morcourt de monticules d'une certaine élévation. On se rappelle que le 87^e d'infanterie campa tout un jour sur ces sommets lors des grandes manœuvres qui eurent lieu près de Bohain au mois de septembre 1890. Une partie de l'artillerie du corps auquel appartenait le 87^e, était placée dans un fond, entre la route de Guise et la propriété de Mme Arpin.

*

Il y a huit ou neuf cents ans, les hôtes d'Abbeville et les serfs d'Homblières étaient soumis aux seigneurs et aux moines de l'endroit. C'étaient des hommes ; ils mangeaient, buvaient, dormaient et travaillaient comme mangent, boivent, dorment et travaillent les ouvriers d'aujourd'hui. Seulement ils n'étaient pas libres. Leurs maîtres en disposaient à peu près comme on dispose aujourd'hui du bétail de nos fermes. On les vendait, on les cédait, on les échangeait, comme on vend, comme on échange et comme on cède un instrument, un champ, un animal domestique. Parfois, la fierté, le désir d'être libre et indépendant si naturels chez l'homme se réveillaient en eux et alors des scènes de violence se produisaient et les malheureux étaient battus, enchaînés et emprisonnés. On les séparait de leur famille, de leurs femmes, de leurs enfants ; on brisait leur cœur, leur âme, ce qu'il y avait de grand, d'élevé en eux, ce qui faisait leur force et leur consolation et les aidait à supporter les misères de leur existence, avec la plus grande indifférence.

C'était le bon temps alors, et c'est sans doute pour cela que certains le regrettent encore aujourd'hui.